

# Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

## RELEVE DE NOTES ANNUEL

Année: 2020-2021

**BAZELAIRE-FERRÉ Paola**

Année du cursus: Première année

Spécialisation: Groupe 3

	Cours	Enseignant(s)	Crédits associés	Note	Crédits obtenus ECTS
s e m e s t r e 1	"Commun" G3	ANDRE, BEAUNIER, BLANC, CLARENS, FEINTRENIÉ, GARCIN, KARLIKOW, LEHOUX, MAIONE, PEGAZ-BLANC, ROALDÈS, RONDET, SAINTE FARE GARNOT		14,00	
	Anglais 1a	STAUNTON	2		
	Couleur	ROALDÈS	2	13,50	2
	Dessin	ANDRE	2	14,00	2
	Espace	CLARENS	2	17,00	2
	Histoire et philosophie des techniques	DELMOTTE	2	17,00	2
	Image	RONDET	2	16,50	2
	Introduction aux enjeux historiques et théoriques des secteurs	ABENSOUR, DEGOUTIN, DELMOTTE, ENCREVÉ, JUBERT, LALANNE-BERNAGOZZI, MILLERET, STRASSER, SZTULMAN	2	13,00	2
	Lumière	KARLIKOW	2	12,00	2
	Matière	BEAUNIER	2	13,50	2
	Morpho-structure	PEGAZ-BLANC	2	14,00	2
	Numérique	GARCIN	1	15,00	1
	Objet	LEHOUX	2	16,00	2
	Peinture	BLANC	2	16,00	2
	Photographie workshop (18,19,20 et 21 janv)	ANDRE, FEINTRENIÉ	1	15,00	1
	Représentation	SAINTE FARE GARNOT	2	18,50	2
	Séminaire: 3 séances	ANDRE, DEGOUTIN			
	Typographie	MAIONE	2	18,00	2
<b>Total</b>			<b>30</b>		<b>28</b>

s e m e s t r e 2	Anglais 1a	STAUNTON	2	15,00	2
	Histoire du design 1a	QUINZ	2	15,50	2
	Histoire(s) du cinéma (Une "image juste" ou "juste des images" ?)	SALGAS	2	17,00	2
	Installation	TRITZ	2	17,00	2
	Performance	PAWELECZYK	2	15,00	2
	Projet temps3	ANDRE, CLARENS, DEGOUTIN, GARCIN, LEHOUX, MAIONE, PEGAZ-BLANC, RONDET	20	15,00	20
	Sculpture	PARODI-POLLET	2	18,00	2
	<b>Total</b>		<b>32</b>		<b>32</b>

Appréciation générale au premier semestre :

Appréciation générale au second semestre :

Moyenne générale - semestre 1 - semestre 2

**15,29      15,47**

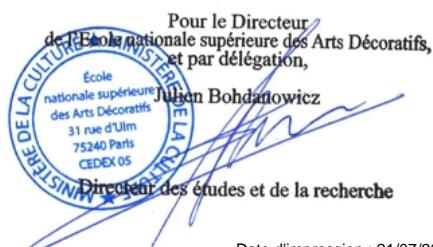
Par décision du jury, attribution de 0 crédit(s) ECTS

Total crédit(s) ECTS : 60/62

Passage : Oui

Orientation : Art espace

Date de commission de passage : 05/07/2021



Date d'impression : 21/07/2021

# NOTES ET RÉSULTATS

BAZELAIRE--FERRE PAOLA

Dossier : 11820491

NNE : 0G411T05TG6

Courriel : Paola.Bazelaire-Ferre@etu.univ-paris1.fr

Date d'édition : 05-08-2021

## ÉLÉMENTS & ÉPREUVES

Année	Code	Libellé	Session 1	Résultat	Session 2	Résultat	Rang	ECTS
2018/2019	L2D102	Licence 1ère année Arts plastiques (CNED)	15.107	ADM				
	D102A116	Année L1 CNED	15.107	ADM				60
	D101ST14	Stage						
	D102S116	Semestre 1 CNED	15.071	ADM				30
	D102U116	Semestre 1 Paris 1	15.071					
	D1A02116	UE1 Enseignements génériques	14.5	ADM				12
	D1021116	Histoire de l'art	14					6
	D1021316	Philosophie de l'art	15					6
	D1A02316	UE2 Enseignements spécifiques	16.333	ADM				12
	D1021516	Création personnelle: découverte	19					6
	D1021716	Comprendre le dessin	15					3
	D1021916	Espace, surface, couleur	15					3
	D1A02516	UE Enseignements complémentaires	13	ADM				6
	D1022116	Culture & compétences numériques (C2i)	11.5					3
	D102LA14	Pratique d'une langue obligatoire	14.5					3
	D102L514	espagnol CNED Obl. S1 A1	14.5					
	D102S216	Semestre 2 CNED	15.143	ADM				30
	D102U216	Semestre 2 Paris 1	15.143					
	D1A02216	UE1 Enseignements génériques	14.667	ADM				12

Fait à PARIS, le 05-08-2021

La Présidente, Mme Christine Neau-Leduc



Christine Neau-Leduc  
UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON-SORBONNE

D1021216	Histoire de l'art	16	8
D1021416	Philosophie de l'art	12	4
D1A02416	UE2 Enseignements spécifiques	15.333	ADM
D1021616	Création en relation avec l'actualité artistique	15	6
D1021816	Pratique de l'image	15	3
D1022016	Espace, volume, couleur	16	3
D1A02616	UE Enseignements complémentaires	16	6
D102LN14	Pratique d'une langue obligatoire	16	6
D102L614	espagnol CNED Obl. S2 A1	16	

## INFORMATIONS

Signification des codes résultats :

DEF : Défaillant COR : Obtenu par Correspondance AJ : Ajourné ADM : Admis Non Disp. : Non disponible

### Voies et délais de recours

Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars).

Fait à PARIS, le 05-08-2021

La Présidente, Mme Christine Neau-Leduc



# NOTES ET RÉSULTATS

BAZELAIRE--FERRE PAOLA

Dossier : 11820491

NNE : 0G411T05TG6

Courriel : Paola.Bazelaire-Ferre@etu.univ-paris1.fr

Date d'édition : 05-08-2021

## ÉLÉMENTS & ÉPREUVES

Année	Code	Libellé	Session 1	Résultat	Session 2	Résultat	Rang	ECTS
2019/2020	L2D202	Licence 2ème année Arts plastiques (CNED)	16.205	ADM				
	D202A219	Année L2 Arts plastiques CNED	16.205	ADM			60	
	D202S319	Semestre 3 CNED	15.909	ADM			30	
	D202U319	Semestre 3 Paris 1	15.909					
	D2A02116	UE1 Enseignements génériques	14.25	ADM			12	
	D2021116	Histoire de l'art	14.5				6	
	D2021316	Philosophie de l'art	14				6	
	D2A02316	UE2 Enseignements spécifiques	17	ADM			13	
	D2021516	Création personnelle: expérimentation	17				6	
	D2021716	Penser le dessin	17				4	
	D2021916	Images fixes & en mouvement	17				3	
	D2A02516	UE3 Enseignements complémentaires	16.5	ADM			6	
	D2022116	Pratiques artistiques autres	16				2	
	D2022516	Module de préprofessionnalisation		Non Disp.				
	D202LA14	Pratique d'une langue obligatoire	17				3	
	D202L314	Anglais CNED obl. S1 A2	17					
	D202L314E	Anglais semestre 1	17					
	D202L314E2	Anglais semestre 1 et 2	17					
	D202S419	Semestre 4 CNED	16.5	ADM			30	

Fait à PARIS, le 05-08-2021

La Présidente, Mme Christine Neau-Leduc



Christine Neau-Leduc  
UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON-SORBONNE

D202U419	Semestre 4 Paris 1	16.5		
D202SB19	Semestre 4 avant bonus	16.5		
D2A02216	UE1 Enseignements génériques	15	ADM	12
D2021216	Histoire de l'art	16		6
D2021416	Philosophie de l'art	14		6
D2A02416	UE2 Enseignements spécifiques	17.1	ADM	13
D2021616	Création personnelle: développement	18		6
D2021816	Questionner le dessin	17		4
D2022016	Pratiques plastiques différencierées	16		3
D2A02616	UE3 Enseignements complémentaires	18	ADM	5
D2022216	Pratiques artistiques autres	19		2
D202LN14	Pratique d'une langue obligatoire	17		3
D202L414	Anglais CNED obl. S2	17		

## INFORMATIONS

Signification des codes résultats :

DEF : Défaillant COR : Obtenu par Correspondance AJ : Ajourné ADM : Admis Non Disp. : Non disponible

### Voies et délais de recours

Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars).

Fait à PARIS, le 05-08-2021

La Présidente, Mme Christine Neau-Leduc



# NOTES ET RÉSULTATS

BAZELAIRE--FERRE PAOLA

Dossier : 11820491

NNE : 0G411T05TG6

Courriel : Paola.Bazelaire-Ferre@etu.univ-paris1.fr

Date d'édition : 05-08-2021

## ÉLÉMENTS & ÉPREUVES

Année	Code	Libellé	Session 1	Résultat	Session 2	Résultat	Rang	ECTS
2020/2021	L3D302	Licence 3ème année Arts plastiques (CNED)	DEF	DEF	16.11	AJ		
	D301ST19	Expérience professionnelle, 6 semaines minimum soit 210h		NVAL		NVAL		
	D302A319	Année L3 Arts plastiques CNED	DEF	DEF	16.11	ADM	60	
	D302S519	Semestre 5	DEF	DEF	16.769	ADM	30	
	D302U519	Semestre 5 Paris 1	DEF		16.769			
	D3A02115	Enseignements génériques	DEF	DEF	15.5	ADM	9	
	D3021115	Histoire de l'art	DEF		18			
	D3021115P	Histoire de l'art L3	ABI		18			
	D3021315	Sciences humaines appliquées à l'art	DEF		13		6	
	D3021315P	Sciences humaines S1 L3	ABI		13			
	D3A02315	Enseignements spécifiques	DEF	DEF	18	ADM	15	
	D3021515	Démarche et création	18				4	
	D3021715	Art, images, nouveaux médias 1	DEF		18		4	
	D3021715P	Art, images, nouveaux médias S1 L3	ABI		18			
	D3021915	Art et médium 1	DEF		18		4	
	D3021915P	Art et médium S1 L3	ABI		18			
	D3022115	Pratique du projet: donner à voir	DEF		18		3	
	D3022115P	Prat. proj. S1 + rendu dossier D3021515	ABI		18			
	D3A02515	Enseignements complémentaires et préprofessionnels	DEF	DEF	16	ADM	6	

Fait à PARIS, le 05-08-2021

La Présidente, Mme Christine Neau-Leduc



D3022515	Pratiques artistiques dans le champs du social	DEF	17	3
D3022515P	Pratiques dans le champs du social S1 L3	ABI	17	
D302LA15	Pratique d'une langue obligatoire	DEF	15	3
D302L515	espagnol CNED Obl. S1 A3	DEF	15	
D302L515E	Espagnol semestre 1	ABI	15	
D302S619	Semestre 6	DEF	DEF	15.45
D302U619	Semestre 6 Paris 1	DEF		15.45
D302SB19	Semestre 6 avant bonus	DEF		15.45
D3A02215	Enseignements génériques	DEF	DEF	14
D3021215	Philosophie de l'art	DEF		ADM
D3021215P	Philosophie de l'art S2 L3	ABI		9
D3021415	Sciences humaines appliquées à l'art	DEF		5
D3021415P	Sciences humaines S2 L3	ABI		4
D3A02415	Enseignements spécifiques	DEF	DEF	18
D3021615	Démarche et création		18	ADM
D3021815	Art, image, nouveaux médias 2	DEF		13
D3021815P	Art, images, nouveaux médias S2 L3	ABI		4
D3022015	Art et médium 2	DEF		3
D3022015P	Art et médium S2 L3	ABI		3
D3022215	Pratique du projet	DEF		3
D3022215P	Prat. Proj. S2 + rendu dossier D3021615	ABI		
D3A02615	Enseignements complémentaires et préprofessionnels	DEF	DEF	13.25
D3022615	Pratiques artistiques dans le champs du social	DEF		ADM
D3022615P	Pratique dans le champs du social S2 L3	ABI		8
D302LN15	Pratiques d'une langue obligatoire	DEF		3
D302L615	espagnol CNED Obl. S2	DEF		3
D302L615E	Espagnol semestre 2	ABI		14.5

## INFORMATIONS

Signification des codes résultats :

DÉF : Défaillant NVAL : Non validé COR : Obtenu par Correspondance AJ : Ajourné ADM : Admis

Fait à PARIS, le 05-08-2021

La Présidente, Mme Christine Neau-Leduc



## **Voies et délais de recours**

Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars).

Fait à PARIS, le 05-08-2021

La Présidente, Mme Christine Neau-Leduc

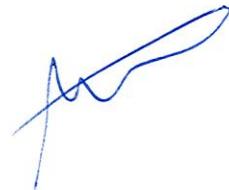


Nom et prénom de l'Etudiant (e) : BAZELAIRE-FERRE Paola

TRIMESTRE 1			A	B	C	D	E	FX	F
Intitulé des enseignements	Enseignant (e)	Observation							
<b>Histoire de l'art, Anglais, notions d'esthétique</b>									
Langue anglaise	Dennis Tredy	Petit niveau en grammaire ; Participe en cours mais doit s'appliquer davantage.		X					
Histoire de l'art	Audrey Ziane	Un excellent travail, des références, de la pertinence dans la réflexion.	X						
Notions d'esthétique/débats	Nicolas Pilard Audrey Ziane	Beaucoup de générosité et de facilité à l'écrit comme à l'oral. C'est bien !	X						
<b>Workshops</b>									
Volume / Sculpture	Bernard Briançon	Bon travail, en pratique et à l'écrit. Continuez.	X						
Images numériques / Photo / Vidéo	Françoise Buadas	Des progrès en techniques (ordinateur), de bonnes idées.		X					
Pratiques des mots / Pratiques des arts	Luc Jeand'heur	Bon travail, bon engagement.	X						
De la forme à l'objet	Nicolas Pilard	Des projets riches et nourris culturellement.	X						
Peinture / Dessin	Nicolas Pilard	A l'initiative de multiple projets, individuels comme collectifs. Une belle énergie et de l'à propos, Bien!	X						
Peinture / Dessin	Françoise Buadas	Très bons dessins, doit sortir de l'aquarelle et continuer en peinture. Travail bien parti !	X						
<b>Appréciation générale du trimestre :</b>	équipe pédagogique	Très bon investissement, bon travail, continuez!	X						

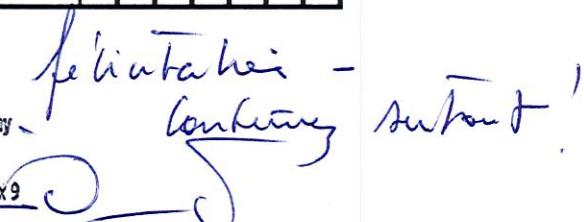
Le Coordinateur :

Nicolas Pilard



Le Directeur Général :




 le bientôt -  
 continuez -  
 surtout !

A : Excellent / B: Très bien / C : Bien / D : Suffisant / E: Passable / Fx: Insuffisant / F: Non Rendu

Nom et prénom de l'Etudiant (e) : **BAZELAIRE-FERRE Paola**

TRIMESTRE 2			A	B	C	D	E	FX	F
Intitulé des enseignements	Enseignant (e)	Observation							
<b>Histoire de l'art, anglais, notions d'esthétique</b>									
Langue Anglaise	Dennis Tredy	Amélioration du niveau en grammaire ; peut participer encore plus	X						
Histoire de l'art - Notions d'esthétiques/débats	Audrey Ziane Nicolas Pilard	Une aisance à l'écrit et l'oral qui s'appuie sur de bonnes références culturelles et une vraie générosité	X						
<b>Bilan du travail plastique</b>									
Qualités plastiques des réalisations	équipe pédagogique	Une recherche bien engagée.	X						
Recherches et expérimentations	équipe pédagogique	Une grande richesse d'expérimentation	X						
Présentation orale des travaux	équipe pédagogique	Une belle aisance à l'oral. Attention à rester attentive à donner du sens aux gestes et aux moyens convoqués.	X						
Appréciation générale du trimestre	équipe pédagogique	Bonne dynamique de travail. Continuez!	X						

A : Excellent / B : Très bien / C : Bien / D : Satisfaisant / E : Passable / FX : Insuffisant / F : Non Rendu

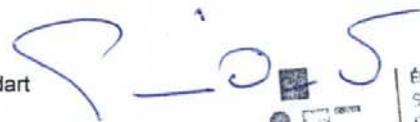
Le Coordinateur :

Nicolas Pilard



Le Directeur Général :

Pierre Oudart




184 avenue de Luminy  
CS 70912  
13203 Marseille cedex 9  
T 04 91 82 83 10  
[www.esadmm.fr](http://www.esadmm.fr)